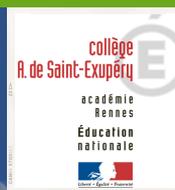


Découvrir le collège - Rentrée 2024

Collège Antoine
de Saint-Exupéry



Des personnels au service des élèves

628 élèves
1 SEGPA
1 UPE2A

7 classes de 6ème
6 classes de 5ème
7 classes de 4ème
8 classes de 3ème

1 Internat d'excellence

3 ateliers d'enseignement
professionnel

La direction : 1 Principal, 1 Principale adjointe, 1 Secrétaire générale, 1 Directrice de SEGPA

Le service Vie scolaire : 2 CPE, 15 assistants d'éducation

L'équipe pédagogique : 56 professeurs

Le service médico-social, d'accompagnement et d'orientation : 1 infirmière, 1 assistant social, 1 psychologue-conseillère d'orientation et 5 AESH (Accompagnateur d'Élève en Situation de Handicap)

Les services d'accueil, de secrétariat, d'entretien et de cuisine : 2 secrétaires et 13 agents du Conseil Départemental 56

Des intervenants et des partenaires : les professeurs de musique et de théâtre du CRD de Vannes, les entraîneurs-éducateurs de football de la ligue régionale et du Comité départemental.

1 rue Gustave Courbet
56000 Vannes

02 97 63 28 54
ce.0560223n@ac-rennes.fr

Les Horaires (ouverture et accueil 20 minutes avant et après les horaires des cours) :

- Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 8h00-12h00 et 13h35-16h35
- Mercredi : 8h00-12h00

4 Parcours spécifiques dès la 6ème et jusqu'en 3ème :

- **CHAM** : Classe à Horaires Aménagés Musique instrumentale (en partenariat avec le CRDV)
- **CHAT** : Classe à Horaires Aménagés Théâtre (en partenariat avec le CRDV)
- **Section internationale américaine**
- **SEGPA** : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

2 sections d'excellence football à partir de la 4ème :

- **Section filles** : recrutement régional par la ligue de football
- **Section garçons** : recrutement départemental par le Comité départemental de football

4 Langues vivantes proposées :

- **Anglais** obligatoire dès la 6ème, **allemand** bilangue possible dès la 6ème, **chinois** et **espagnol** à partir de la 5ème

Des enseignements complémentaires ou optionnels :

- 1 Enseignement complémentaire : **latin** dès la 5ème
- 1 Enseignement optionnel : **arts du cirque**

Des dispositifs d'accompagnement personnalisés : PPRE, PAI, PAP, PPS

Un service de demi-pension assuré par une équipe de cuisiniers : 4 agents du Conseil départemental (tarifs fixés par le CD 56 : forfait DP 4 jours à 2.95€ par jour ; DP au ticket à 3.78€ par jour)

Un Internat d'excellence : d'une **capacité de 72 places**, qui accueille des élèves des sections sportives des collèges publics de Vannes et d'autres élèves du département, suivant des critères scolaires et sociaux

Aides sociales qui peuvent se combiner : **bourses nationales** (campagne de début d'année : septembre-octobre), **Resto collège** (du CD56) et **Fonds social** pendant toute l'année scolaire (s'adresser au service gestion du collège)

Informations et inscription :

Demande d'informations et dossier d'inscription dans les écoles du secteur, au collège ou sur le site internet du collège. A adresser à partir de la mi-mai jusqu'au 30 juin, pour les élèves du secteur, directement au collège Antoine de Saint-Exupéry : 1, Rue Gustave Courbet - BP 563 - 56017 VANNES Cedex.

Pour les élèves hors secteur, s'adresser au service de la Division des élèves de la DSDEN - 3 allée du général Le Troadec - CS 72506 - 56019 Vannes - Tél : 02 97 01 86 00

**Plus d'informations aux portes ouvertes du collège
le vendredi 16 février 2024 (17h00-20h00)**



1 rue Gustave Courbet
56000 Vannes

02 97 63 28 54
ce.0560223n@ac-rennes.fr

www.college-saint-exupery-vannes.fr